

<p><b>École Primaire Simone Veil</b> 79 Chemin de l'Église 73100 Mouxy 04 79 61 62 05 <a href="mailto:ce.0731063j@ac-grenoble.fr">ce.0731063j@ac-grenoble.fr</a></p>	<p><b>PROCÈS VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ÉCOLE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b> <b>22 juin 2023 – 18h30</b></p>
--	--

**Circonscription : Aix-les-Bains**

**Présents :**

**Président (directeur d'école) : M. Déchêne-Cotillon**

**Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Ledouit**

Équipe enseignante :	<p>Madame Clément (PS-MS) Madame Clair (MS-GS) Madame Comas (GS-CP) Madame Guetaz (CP-CE1) Madame Barrillon (CP-CE1, CE1, CM2) Madame Champier (CE1) Madame Bernal (CE2) Madame Lhotel (CM1)</p>
Le Maire ou son représentant :	<p><u>Représentants mairie :</u> Madame Agnus (Élue) Madame Vermeerbergen (Élue)</p>
Invités :	<p><u>Représentants des parents d'élèves :</u> <u>Titulaires :</u> Madame Cinar Madame Albert Madame Trucchi Madame Basly Monsieur Toussaint Monsieur Bonino  <u>Suppléants :</u> Monsieur Völker</p>

**Excusés :**

Madame Tranchant – représentant des parents d'élèves

Début du conseil d'école : 22 juin 2023 – 18h30

Secrétaire de séance : Monsieur Toussaint – parent d'élève délégué titulaire

La séance commence par l'approbation du PV du 1er conseil d'école, de l'année scolaire.

Personne n'émet la demande ou le souhait de voter à bulletin caché. Un vote à main levée a donc lieu.

Pour	Contre	Abstention	Total
17	0	0	17

Les membres approuvent à l'unanimité le PV du conseil d'école du 21 février 2023.

**Éducation nationale :**

**I. Parcours de l'élève :**

**A. Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place :**

**a. Les APC (activités pédagogiques complémentaires) :**

Les APC correspondent à du temps que les enseignants doivent obligatoirement consacrer aux élèves.

Pour chaque enseignant, 36 heures d'APC sont allouées pour l'année scolaire (sauf pour le directeur qui est déchargé de ces 36 heures). Pour la classe de CM2, Mme Barrillon effectue des APC à hauteur de 12h (33%).

Néanmoins, des petites « décharges » d'APC sont présentes pour plusieurs enseignants notamment pour la saisie des résultats des évaluations en CP ou CE1 (de l'ordre de 6h). Les enseignants n'effectuent donc que la différence au niveau du nombre d'heures d'APC.

Ces aides pédagogiques complémentaires ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique permettant d'apporter aux élèves concernés sélectionnés par l'enseignant en fonction de leurs difficultés, un accompagnement différencié et adapté aux besoins de chacun afin de susciter et renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants travaillent prioritairement les domaines de la langue et des mathématiques lors de ces APC.

Les APC se déroulent aux horaires et jours choisis par l'enseignant responsable. Dans l'école, l'ensemble des APC dure au minimum 30 minutes et ont lieu en fin de journée ou pendant la pause méridienne dans la semaine.

Le bilan de ces actions est très positif. Les élèves en difficulté ont été pris en charge en APC et en soutien pour réaborder des notions clés dans les apprentissages. Les progrès imputés à ce dispositif sont difficiles à évaluer tant les dispositifs d'accompagnement sont complémentaires les uns des autres. L'équipe note l'investissement de la part des familles et des enfants.

#### **b. L'aide aux devoirs**

L'étude se déroule le lundi et le jeudi.

Les CP-CE1 sont pris en charge le jeudi par Mme Bernal et les CM par M. Déchène-Cotillon le lundi et jeudi.

Selon les périodes, en fonction du nombre d'inscrits sur l'ensemble des classes, les CE2 sont pris en charge le lundi par Mme Bernal ou M. Déchène-Cotillon et le jeudi par ce dernier.

Faute d'un nombre conséquent d'inscrits, aucune autre séance supplémentaires n'a été mise en place (mardi et vendredi notamment pour l'ensemble des niveaux).

Le bilan est très positif étant donné le retour des parents des élèves inscrits. Le dispositif répond à un réel besoin et des nouveaux élèves s'inscrivent à cette aide aux devoirs.

#### **c. Les stages de soutien :**

Lors des vacances scolaires (sauf les congés d'hiver), le Ministère de l'Éducation Nationale offre la possibilité, aux enseignants volontaires, de prendre en charge un ou des groupes d'élèves en difficulté.

L'accueil des enfants s'effectue bien entendu sur la base du volontariat.

Ces stages de réussite sont proposés aux élèves rencontrant le plus de difficulté pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

Le directeur s'était porté volontaire au sein de l'école pour encadrer ces stages lors de chaque période de vacances scolaires.

Aux vacances d'automne, à celles de février à celles de printemps, des élèves de CE et CM étaient pris en charge.

Le bilan de ces stages de réussite est très positif. Les élèves ont pu revoir, réaborder, consolider des notions vues en classe précédemment, de manière plus ludique, afin de permettre l'amélioration durable des résultats.

Des stages auront probablement lieu pendant les vacances d'été selon des modalités définies ultérieurement.

## **B. Bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS / CP :**

### **a. Bilan des actions cycle 3 :**

Outre les compétences et objectifs en langue et en mathématiques, grands enjeux du cycle 3, plusieurs autres actions ont été menées tout au long de l'année scolaire.

Les classes de CM1 et CM2 travaillent autour de trois thématiques : la vie naturelle au lac, la montagne vécue et la ville architecturale.

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme du cycle 3 avec notamment l'étude des différents milieux et de l'habitat de ceux-ci en fonction des différents grands enjeux actuels.

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

D'une manière générale les élèves apprécient ces activités de responsabilisation. Outre les compétences purement scolaires qui sont multiples, les compétences de vivre-ensemble sont mises en perspective. Les élèves deviennent acteurs de la vie en classe, responsables de leurs

actions et de la création du lien entre les individus et la classe en apprenant à devenir citoyens acteurs et responsables.

Dans l'ensemble des projets ils doivent aussi apprendre à être capables de nommer les objectifs à atteindre, de déterminer les obstacles à vaincre, de choisir les stratégies pertinentes à mettre en œuvre et surtout de cerner les appuis dont ils ont besoin.

Pour cette fin d'année scolaire, les élèves de CM2 s'investissent également pour la kermesse où des stands seront tenus. Une « boom » est en cours d'organisation par un groupe d'élèves le 4 juillet.

Pour ce qui est de la liaison école-collège, celle-ci n'a pas que très peu débuté sur le plan pédagogique (manque de lien du côté du collège). La liaison administrative s'est effectuée en fin d'année à travers la transmission de documents de suivi des élèves. M. le Principal est venu rendre visite aux élèves de CM2 plusieurs fois dans l'année scolaire pour une présentation du collège. De plus, le collège effectue une opération « portes ouvertes » le 30 juin au soir.

#### **b. Bilan de la liaison GS/CP :**

Au sein de la classe de GS-CP la liaison est assez automatique et naturelle.

Outre ce point primordial, des séances de natations, des rencontres étaient également prévues dans l'année scolaire notamment en décroisement (voir ci-dessous).

## **II. Projet et vie de l'école :**

### **A. Bilan des actions du projet d'école :**

Chaque école, en fonction de ses singularités propres, possède un projet d'école. Par définition, aucun projet d'école n'est semblable.

Le projet d'école s'articule autour de plusieurs points clés essentiels dans la réussite des apprentissages des élèves, comme nous l'avons évoqué précédemment.

Les illustrations du projet d'école cette année ont été multiples.

Tout d'abord, la majeure partie de ces illustrations se réalise au sein même de la classe, avec des éléments sur lesquels l'enseignant insiste davantage. Ceci s'illustre par les consignes, par de l'enseignement explicite ou même un travail approfondi en compréhension de texte, en résolution de problème, en expression écrite (axes du projet). La valorisation est également présente en expression écrite.

Ensuite, les élèves utilisent également des outils de différenciation comme l'aide de l'adulte, consigne spéciale, outils : l'ardoise, les tables, l'opération à poser ou « décorticage » pour la résolution de problème par exemple.

L'usage du numérique est facilité par les VPI et les TBI présents dans les classes.

Enfin, d'autres actions relèvent davantage du domaine collectif et nécessitent une réflexion plus approfondie de la part des enseignants : mise en place de temps communs entre enfants, attention, difficulté scolaire ou l'inclusion des enfants.

La question de la difficulté scolaire a été longuement étudiée et analysée par l'équipe enseignante afin de la traiter de la manière la plus efficiente possible.

## **B. Bilan des actions des projets de classe :**

### **a. Bilan des actions communes de l'école :**

#### **1. Rallye et défi**

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place des concours d'école notamment en mathématiques.

Cette action vise à favoriser l'émulation entre les élèves notamment en termes de connaissances, tout en révisant.

Plusieurs défis ont eu lieu en cycle 3 notamment pour des additions/soustractions et multiplication.

Plusieurs classes sont également inscrites au rallye mathématique départemental de la Savoie. Le rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

#### **2. L'écologie**

Les classes de CP-CE1, CE2 et CM2 vont bénéficier d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation s'est effectuée sous différents angles.

Les différentes classes ont construit une progression sur l'ensemble des niveaux ciblés par ces actions tant concernant les déchets, le tri que le recyclage et le gaspillage notamment pour les élèves les plus âgés.

Les classes de CE2 et CM2 ont également pu se rendre à la cité du goût à Technolac.

### **3. Cycles sportifs**

Un cycle natation a été effectué du 24 avril au 26 mai pour les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1 et CE2. Ces cycles se déroulent en binômes, deux fois par semaine.

La familiarisation avec le milieu aquatique par le biais d'apprentissages multiples en fonction des élèves s'est effectuée tout au long des séances.

Une élève était en situation de handicap moteur. Le directeur de l'école déplore le fait qu'il a été impossible, après avoir sollicité tous les transporteurs du secteur (9), de mettre en place d'un bus adapté PMR pour effectuer les allers-retours à la piscine. La prise en charge du handicap est l'affaire de tous et chacun, dans son domaine, doit y contribuer de son mieux.

Les classes de CE2 et CM participent à un cycle de rugby en lien avec un professionnel d'Aix-les-Bains. Le cycle de 5 ou 6 séances s'est déroulé en période 5.

### **4. Le décroisement en maternelle**

Les enseignantes de maternelle mettent en place du décroisement afin de concourir à différents objectifs du projet d'école et en lien avec les attendus des élèves en fin de Grande Section.

1<sup>er</sup> dispositif : participation des PS aux différents ateliers et coins jeux pendant le temps d'accueil de 8h30 à 8h50.

2<sup>ème</sup> dispositif : participation de tous les enfants aux ateliers mis en place dans les 3 classes autour de projet « entre lac et montagne ».

3<sup>ème</sup> dispositif : participation de tous les MS et GS à du décroisement l'après-midi durant la sieste des PS.

4<sup>ème</sup> dispositif : les élèves de GS des deux classes sont mélangés et répartis en deux groupes pris en charge par les enseignantes de PS-MS et MS-GS durant la sieste des PS et MS.

Ce décroisement a commencé à partir de la 2<sup>ème</sup> période. Plusieurs dispositifs sont mis en place : éducation musicale, phonologie, lecture/écriture cursive ou exploration du monde.

Le bilan de ce décroisement est très positif.

## **5. Octobre rose et novembre bleu**

Les classes de PS-MS et MS-GS et un groupe de la classe de CM2 travaillent autour d'octobre rose et novembre bleu, en lien avec le CCAS de Mouxy dont Mme Fabre est présidente.

Différentes productions ont été créées par les enfants pour un affichage dans la fontaine du centre bourg tant en octobre qu'en novembre.

Les CM2 ont pu davantage sensibiliser leurs camarades concernant ces deux actions.

## **6. La course ELA**

Avant les congés d'automne, les élèves ont participé à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA. L'objectif réside dans la sensibilisation des élèves à la différence, au handicap et au respect des différences en les faisant participer à lutter contre la leucodystrophie

Les élèves ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants ne pouvant plus s'en servir. Leur entourage pouvait récompenser leurs efforts sportifs par des dons. Le total des dons s'est élevé à 780 €.

Les élèves de CM2 ont également réalisé la dictée ELA, corrigée conjointement par leur entourage et l'école.

## **7. Les cérémonies**

Les classes de CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie au monument aux morts de Mouxy le 11 novembre. Ils ont entonné quelques couplets de la Marseillaise.

Le 8 mai, ils ont entonné le même chant ainsi que le Chant des Partisans.

Ces initiatives, lourdes de symbole, représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir. Adossé aux enseignements, en particulier à l'enseignement moral et civique, il concourt à la transmission aux enfants des valeurs et grands principes de la République (laïcité, respect mutuel, lutte contre toutes les formes de discrimination et contre le racisme).

## **8. Permis piéton et permis internet**

Les deux classes ont participé au permis piéton pour les CE2 et au permis internet pour les CM2. Ces permis se déroulent en partenariat avec la gendarmerie d'Aix-les-Bains.



La première intervention (d'une durée de 35 à 45 minutes selon le permis et selon la participation des enfants) a consisté en la présentation du permis et la remise du matériel pédagogique (livrets et DVD).

À l'issue, l'enseignant dispense à sa guise les séances de formation sur 4 semaines.

Une deuxième intervention est consacrée à l'évaluation des enfants (environ une demi-heure).

Lors de la troisième séance, les permis ont été remis, en présence des enseignants, du directeur, d'un représentant de la mairie et d'un gendarme.

Une majorité d'élèves a réussi les différents permis. Les apprentissages ont été parfois difficiles mais la réussite a récompensé les efforts par la suite.

Le bilan de l'action est très positif et répond à un réel besoin de la part des élèves et de l'équipe pédagogique.

## **9. Collectes :**

Une belle quantité de bouchons et couvercles en plastique a été collectée tout au long de l'année scolaire. La collecte de piles a connu moins de succès.

## **10. Festival du livre**

L'école a participé en novembre au festival du livre de Lyon.

Le principe est assez simple. L'organisme prête des livres à l'école durant une semaine. Les enseignants des classes peuvent les faire découvrir aux enfants, les présenter, les utiliser. Puis, à la fin de la semaine, un temps de vente est prévu.

L'organisme offre à l'école 20% du total en bon d'achat livre soit cette année plus de 120 € (les ventes se sont élevées à plus de 560 €). Cette année, les commandes par internet étaient également possibles.

Le dispositif sera reconduit les années scolaires suivantes afin de familiariser par tous les moyens les élèves au monde du livre.

## **11. Théâtre**

La mairie disposant d'une salle polyvalente pouvant être prêtée pour des associations, un partenariat se construit.

Des interventions seront réalisées dans les classes de cycle 3 de l'école en milieu et fin d'année avec notamment la mise en voix de certains textes. Une représentation devant les parents est également prévue.

Le bilan de l'action est très positif ayant un apport très professionnel.

## **12. Le conseil d'école d'élèves**

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école où les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie.

Le PV du conseil d'école élève est annexé (**ANNEXE 1**).

## **13. Projets de la cour de récréation**

Un projet autour de la cour de récréation est en cours de réalisation depuis plus d'un an et demi.

Plusieurs petits arbres ont été plantés récemment. De plus, comme évoqué précédemment des cages de foot installées, un panier de basket ainsi que plusieurs tables. Un nouveau marquage au sol dans la cour du bas a été réalisé.

La structure a été commandée et installée durant les congés d'avril.

## **14. La bibliothèque municipale**

Les accueils avec la bibliothécaire se sont poursuivis durant toute l'année scolaire. Le travail a été vraiment très apprécié de tous et se révèle très bénéfique pour les enfants. Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque.

Les classes de maternelle ont bénéficié de lectures une fois par semaine le vendredi après-midi. L'emprunt des livres avait lieu une semaine sur deux.

Les classes du CP jusqu'au CM2 ont pu bénéficier d'interventions lecture par la bibliothécaire. Un temps commun, une fois par mois, par classe où la bibliothécaire lisait et prenait un temps d'échange avec les enfants. Après un temps de découverte de la bibliothèque, ces derniers pouvaient également emprunter un livre à la fin de la séance.

La fin de l'année a été plutôt réservée à la mise en place du concours lecture.

Même si le temps passé avec la bibliothécaire est réduit de par son temps de travail, l'équipe enseignante la remercie chaleureusement. Elle s'investit beaucoup pour l'école et les enfants.

### **15. Le site internet de l'école**

En lien avec les parents d'élèves délégués, le directeur a mis en place un site internet pour l'école.

Ce site internet, à travers une page privée pour l'école, permet de centraliser les informations « brutes » tout en mettant également à disposition certains documents et informations valables tout au long de l'année scolaire.

L'ensemble des publications est doublé d'un envoi par mail.

Même si la fréquentation du site était un peu plus importante durant la période du COVID, le retour est plutôt positif étant donné le nombre de vues et recherches de et au sein de celui-ci.

### **16. La kermesse**

La kermesse s'est déroulée le samedi 17 juin. Toutes les classes se sont présentées devant le public qui était nombreux à travers des chants, des danses ou des spectacles gymniques suivis d'une danse commune à tous.

Un groupe d'élèves de CM2 a pu aider à la mise en place des activités. Ces activités organisées par l'APEM étaient riches, diverses et variées. Le retour était très qualitatif. On peut souligner l'excellent investissement de chacun.

#### **b. Bilan des actions des classes :**

##### **1. La classe de CM2**

###### **i. Projets pédagogiques majeurs**

La classe de CM2 travaille autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale

Tout d'abord, les enfants ont participé, lors des journées du patrimoine mi-septembre à la visite des aménagements du dessous de la scène nationale de Malraux. Ils ont poursuivi leur journée dans les jardins de la maison de Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes à Chambéry afin de comprendre l'aménagement de ceux-ci. L'après-midi, le service patrimoine de la ville

a fait réfléchir les élèves sur les façades présentes à Chambéry et les différents enjeux historiques s'y rapportant.

Les élèves ont également bénéficié d'une autre intervention en février, à Chambéry, du service patrimoine concernant le bâti de la ville en lien avec les archives municipales. En mai, le même service a abordé l'aménagement de différents quartiers notamment celui du Biollay et des Hauts-de-Chambéry. Ce sont des sorties pédagogiques dans des lieux où ils ne se sont jamais rendus. De plus, les thématiques abordées lors de ces sorties le sont en regard du programme de CM2.

Ensuite, une sortie axée sur la nature est proposée aux élèves dans un environnement proche de l'école en fin d'année scolaire.

Enfin, la sensibilisation à l'architecture commencée l'année scolaire dernière s'est poursuivie à travers des petits exercices et des activités ludiques. Le travail vise toujours à une prise de conscience de l'espace vécu, naissant de l'espace et du temps. Le but sera de mettre en lumière le corps de l'utilisateur traversant l'espace bâti, résultat de l'architecture, c'est-à-dire ces trois éléments fondateurs que sont le vide, le corps et le temps.

À ce projet se greffe des petits projets de classe notamment quelques interventions d'un avocat afin de travailler l'éloquence et l'art de convaincre son auditoire.

#### **ii. Projets pédagogiques mineurs**

Des projets pédagogiques mineurs sont réalisés au sein de la classe avec un roulement pour tous les élèves :

- Le maître assistant : tous les jours un maître assistant est nommé
- Par binôme, les élèves la lecture en maternelle se poursuit
- Les perroquets continuent d'effectuer leur service

D'autres projets, nécessitant davantage de temps sont mis en place par groupe :

- Élèves médiateurs dans la classe et dans la cour de récréation
- Deux délégués sont toujours actifs dans la classe et l'école
- Réflexion, proposition et installation du parcours de motricité en maternelle
- Mise en place d'actions solidaires notamment la collecte pour l'Ukraine (par l'intermédiaire d'une association de Bretagne étant donné qu'au sein de la liste des 3 associations locales fournis par un parent, plus aucune ne collectait d'objets pour l'Ukraine).
- Création de contenus (article, interview, reportage)

- Apprentissages des différentes notions et techniques cinématographiques

## **2. La classe de CM1 :**

La classe a réalisé deux sorties à Aqualis sur Aix les Bains notamment une sortie pêche qui a permis de découvrir diverses techniques de pêche et de mieux connaître les poissons et les oiseaux présents au lac du Bourget.

Le cycle de découverte de ski de fond s'est très bien déroulé. Le projet sera poursuivi l'année scolaire prochaine. Les élèves n'ont malheureusement pu participer qu'à trois sorties compte tenu des conditions d'enneigement plutôt mauvaises cet hiver.

Une sortie au lac où l'étude et l'observation des cistudes a eu lieu.

De plus, un parent d'élève est venu présenter son voyage en Colombie et les différents enjeux de celui-ci.

Enfin une randonnée autour de Mouxy sera organisée sur une journée, en toute fin d'année, avec la classe de CE2

## **3. La classe de CE2 :**

Deux projets ont été développés en classe : projet autour de la nature et projet artistique.

Avec un intervenant de la structure Éducation Nature est intervenue pour 3 séances :

- La première séance a eu lieu 10 novembre : sortie au Revard pour la réalisation d'une « fiche d'identité » de l'écosystème montagnard. Travail par groupe : reconnaissance de la flore et de la faune de montagne : recherche de traces et indices de la faune, herborisation des essences d'arbres ainsi que lecture et dessin du paysage (vue Revard/Mouxy/lac), petite marche, observation de la nature avec des jumelles...
- Le 5 mars a eu lieu la deuxième intervention : en classe et à proximité pour la réalisation de la maquette paysagère de la mallette « Ricochets » sur le thème du bassin versant du lac du Bourget, avec représentations des différents sites des sorties. Maquette éphémère démontée en fin d'animation mais prise de photos pour garder traces. Et petite sortie à proximité de l'école sur la découverte de l'environnement proche : avec enquête « Que devient la nature en hiver ? »
- Le 15 mai a eu lieu la dernière intervention : Sortie découverte au lac du Bourget : départ au Grand port d'Aix les Bains, découverte de la baie de Mémard, échange sur l'usine de production d'eau potable, chemin au fil de l'eau et arrivée à la pointe de

l'Ardre. Réalisation d'une fiche d'identité de l'écosystème lac. Travail par groupe : observation jumelles des oiseaux du lac, petite pêche d'inventaire dans une mare, reconnaissance des libellules, découverte de la flore des berges du lac et d'un animal emblématique : le castor.

Ensuite, au 100ème jour d'école les CE2 ont dévoilé leur exposition d'œuvres d'art. Pour les préparer à cette exposition, ils ont visité 2 types de musées :

- un musée d'histoire naturelle (Muséum d'Histoire naturelle de Chambéry) → visite effectuée le 25 novembre 2022
- une galerie scientifique (Galerie Euréka) → visite effectuée le 25 novembre 2022

#### **4. Les classes de CP-CE1 et CE1 :**

En lien avec le programme de "Questionner le Monde" du cycle 2, l'évolution des modes de vie au cours des cent dernières années a été étudiée. Nous avons visité l'écomusée de la Combe de Savoie le 31 mars. Les élèves ont découvert la vie au siècle dernier au travers de quatre ateliers (la lessive, l'école, les vieux métiers, la maison). Visite très intéressante et enrichissante, bien appréciée par tous. A souligner l'excellent accueil par l'équipe de l'écomusée et leur très bonne organisation.

En avril-mai, le cycle natation s'est très bien déroulé. Les élèves sont bien entrés dans l'activité et ont bien progressé.

En cette fin de l'année scolaire un projet "Nature et Cheval" au centre équestre l'Étalon à Drumettaz est en cours de réalisation. Il s'agit d'une mini classe découverte de 3 jours (sans nuitées) durant lesquels les enfants bénéficient de 3 demi-journées d'initiation à l'équitation et de découverte du cheval et de son mode de vie. Les 3 autres demi-journées sont consacrées à la découverte du milieu naturel aux alentours du centre équestre au travers d'activités ludiques et artistiques.

Les élèves ont également été sensibilisés à la gestion des déchets à travers différents projets (messagères du tri, recyclage de papier, lombricomposteur dans la classe de CP/CE1).

#### **5. Les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP :**

Le projet commun « entre lac et montagne » s'est poursuivi.

La liaison entre les thèmes « montagne » et « village et campagne » à travers l'étude de paysages et une sortie dans Mouxy avec l'accompagnateur Dominique Pettelot (découverte du patrimoine local, architecture, paysages...) et sortie à Chanaz (archéologie, ruche et miellerie, visite et croisière sur le canal de Savières, pique-nique 0 déchet) s'est déroulée durant les deux périodes.

De plus, le thème a été exploité à travers des activités dans différents domaines d'apprentissage (lecture de document et d'album, reproduction de peinture, photographies, travail sur le vocabulaire autour du thème, repérage dans l'espace – de la maquette au plan

Une restitution des projets menés cette année avec la création d'un album collectif (écriture de phrase et illustration) et organisation d'une journée avec ateliers proposés sur le thème des classes est en cours.

Les élèves de GS ont participé à une sortie raquette en mars et à une sortie au lac après la dernière séance de piscine.

Les élèves de GS/CP ont participé à un cycle de danse contemporaine en préparation du spectacle de fin d'année.

Le projet « jardin » : entretien, semis, plantation, récolte et dégustations (fraises, radis, pommes de terre) s'est poursuivi avec l'approche des beaux jours.

Plusieurs interventions ont également eu lieu en lien avec le recyclage du papier de la classe avec tri et fabrication de « nouveau papier »

En fin d'année scolaire, des olympiades sont organisées avec création, installation et encadrement d'ateliers sportifs par les GS pour les PS et MS. De plus, des échanges et du décroisement de tous les CP rassemblés en équipe de 2 ou 3 élèves venant des 2 classes pour résoudre des situations problèmes sont mis en œuvre.

### **C. Présentation du rapport d'évaluation de l'école :**

Comme abordé lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école, l'école fait l'objet d'une évaluation lors de cette année scolaire (l'ensemble des écoles française seront évaluées – sur 5 ans). Après ce temps d'évaluation, le projet d'école pourra être modifié au besoin (présenté en conseil d'école).

Des regroupements d'école sont effectués en fonction de certains critères (ruraux/urbains, population, etc...) pour les évaluations. Le groupement d'école est constitué des écoles de Mouxy, du Montcel et de Pugny Chatenod. L'évaluation d'école ne constitue pas vraiment une

évaluation au sens strict du terme. Elle doit surtout représenter un outil destiné à souligner les forces et les faiblesses de chaque école sur 5 ans. La philosophie du dispositif ne réside pas dans un classement des écoles mais représenter une dynamique positive pour les écoles.

L'évaluation de l'école est composée de deux étapes successives : une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement et une évaluation externe menée par trois évaluateurs. L'ensemble du processus s'est terminé avant les congés de printemps.

Un rapport d'évaluation commun aux écoles évaluées du secteur n'a pas encore été transmis aux écoles, il sera présenté au prochain conseil d'école.

### **III. Fonctionnement de l'école :**

#### **A. Bilan des exercices de sécurité :**

Plusieurs exercices ont été effectués avant le 2ème conseil d'école : 4 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (2 attentat/intrusion, 2 risque majeur) ainsi que 3 exercices incendie. D'autres exercices ont été réalisés entre le 2<sup>ème</sup> conseil d'école et celui-ci.

Le directeur rappelle, suite au questionnement d'un parent, que la réalisation de ces exercices est obligatoire et pour certains avec une contrainte de date à respecter. Il est donc bien évident que des considérations liées à la météo ne peuvent entrer en ligne de compte lors de l'organisation de ces exercices.

Tout d'abord, nous avons procédé à un exercice de confinement "attentat/intrusion" le 13 mars. Au sein de cet exercice, la fuite et le confinement étaient testés simultanément comme pour le précédent. En effet, en fonction de leurs positions, les élèves ne devaient pas tous suivre les mêmes consignes. Un second exercice du même type s'est déroulé le 06 avril.

Sur ces exercices, aucun dysfonctionnement n'est à relever si ce n'est le fait que chaque enseignant doit être capable de se séparer d'une partie du groupe de ses élèves afin de protéger le maximum d'élèves de l'école notamment sur les temps de récréation.

Ensuite, un exercice de type risques majeurs, confinement a été réalisé. Il s'est déroulé le 02 mai.

La mise en place de cet exercice ne perturbe pas vraiment le fonctionnement de l'école si ce n'est l'accès à l'extérieur. L'ensemble s'est très bien déroulé et le confinement est très rapide.



Enfin, un exercice incendie a été réalisé. Il a eu lieu lorsqu'une partie des enfants étaient dehors. Il a eu lieu le 25 mai.

Au total, durant toute l'année scolaire, ont été mis en place : 7 Plans Particuliers de Mise en Sécurité (4 attentat/intrusion confinement ou fuite, 3 risque majeur) ainsi que 4 exercices incendie.

Il est à noter que le déclenchement des alarmes PPMS attentat/intrusion n'est toujours pas en adéquation avec les besoins de l'école. Ces points ont été abordés avec la municipalité.

### **B. Bilan financier des actions municipales :**

Les budgets fonctionnent en année civile pour la mairie mais l'école fait le choix de l'utiliser sur les années scolaires (2 lignes sont prévues en fonction du nombre d'élèves)

Un budget de fournitures est attribué à l'école pour des achats courants. Il s'élève à 40 € par élève.

Par le biais de ce budget de fonctionnement ont été commandés des fournitures de classes (petit matériel allant jusqu'au cahier) mais également du matériel d'art visuel et des livres. Les commandes s'effectuent chez plusieurs fournisseurs comme Lacoste, Pichon (aucun marché public unique n'est mis en place pour les fournitures) ou la librairie des Danaïdes pour les livres.

À ce budget se greffent 1 000 € réservés pour la direction où des achats de fournitures ou autres sont effectués. Des achats de petit matériel commun ont été imputés sur ce budget ou du matériel de bureau.

Un achat commun est réalisé pour le papier, imputé à 50 % sur le budget des classes et 50 % sur le budget de direction. L'achat s'élevait à 603 €.

La mairie offre également 4500 € pour le transport. Cette ligne, octroyée pour une année civile, est utilisée pour les transports allant jusqu'à la piscine ou pour des sorties scolaires.

L'ensemble de ces budgets a été quasiment totalement utilisé.

Un budget est également présent concernant le photocopieur. Ce dernier appartient à la mairie.

Chaque copie coûte 0,0035 €. Un budget d'environ 900 € est alloué pour les copies soit plus de 1200 copies par élève.

L'école n'atteint pas ce nombre de copies.

De plus, le budget comporte aussi une ligne spéciale fourniture enseignant. Celle-ci est plutôt destinée à du matériel très ponctuel comme des trousse d'urgences, un tout petit meuble.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les crédits accordés aux élèves moussards. Concrètement, les enseignants, à travers mon intermédiaire bien évidemment, effectuent des demandes de devis auprès des fournisseurs.

Ceux-ci sont transmis à la mairie, après vérification du budget restant par le directeur mais également par l'agent comptable de la mairie.

Ensuite, les devis sont validés, ou non, par les élus en mairie afin d'engager la dépense, pour que la commande puisse être transmise. Quand la commande est réceptionnée, on vérifie bien sûr l'exactitude des produits livrés. Puis le paiement est effectué par la mairie sur présentation de la facture du fournisseur.

### **C. Préparation du bureau des élections pour l'année n+1**

Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Les dates sont précisées chaque année par une note de service publiée une quinzaine de jours avant les élections.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative notamment concernant les compétences suivantes :

- vote du règlement intérieur de l'école
- adoption du projet d'école
- avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- proposition d'un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le vote s'effectuera uniquement par correspondance.

Les conditions de ce vote sont clairement indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles.

Les documents relatifs aux élections comportent :

- les bulletins de vote
- la notice explicative du vote par correspondance
- éventuellement les professions de foi
- trois enveloppes numérotées garantissant l'anonymat du vote

Les enveloppes doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin soit 12h. Le vote par correspondance peut également être transmis directement par l'élève sous pli fermé.

Le directeur attire l'attention des parents d'élèves délégués sur leur engagement quant à l'organisation matérielle de ces élections. Lors du dernier scrutin, seulement trois candidats ont pris du temps pour aider l'école, l'équipe trouve cela fort déplorable.

Une date sera transmise, à la rentrée scolaire, aux candidats afin de préparer l'organisation matérielle de l'élection.

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où le parent s'est vu retirer l'autorité parentale.

Lorsqu'un tiers est chargé de l'éducation de l'enfant, il a le droit de voter et d'être candidat à ces élections en lieu et place des parents.

Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école ou le même établissement.

Chaque électeur est éligible sauf les personnels parents d'élèves des établissements scolaires membres de droit du conseil d'école ou d'administration et les personnes siégeant à titre (désignées par un organisme).

Les listes peuvent ne pas être complètes. Néanmoins, chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les 7 suppléants sont élus à la suite des 7 titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

Si, faute de candidature, les élections n'ont pas eu lieu ou si les résultats ne permettent pas d'assurer la parité du nombre de parents d'élèves avec le nombre de classes, il est procédé par tirage au sort aux désignations nécessaires parmi les parents d'élèves volontaires qui remplissent les conditions pour être éligible. Le conseil d'école est valablement constitué même si aucun représentant de parents d'élèves n'est élu ou désigné.

Les parents d'élèves délégués seront invités afin d'épauler l'école dans la gestion des élections.

Une présentation dans l'ensemble des classes, du rôle et des missions des parents d'élèves délégués, est vivement souhaitée.

#### **IV. Organisation de la rentrée n+1 :**

##### **A. Structure de l'école :**

L'école comptera 7 classes à la rentrée scolaire prochaine, une fermeture de classe est intervenue. Des doubles niveaux seront présents dans une grande partie de l'école.

La répartition des élèves et donc des classes n'est pas effectuée de manière définitive dans la mesure où les effectifs varient jusqu'en septembre.

Il a été nécessaire de rappeler, à plusieurs reprises le rôle et la fonction de chacun : la mairie et seulement la mairie inscrit les enfants et le directeur les admet à l'école.

Une attention est portée au fait que 24 élèves maximum par classe doivent être présents en GS, CP et CE1 : préconisation nationale.

Le directeur sera déchargé à 33% soit 1 jour fixe toutes les semaines ainsi qu'un autre jour toutes les 3 semaines.

Actuellement, les effectifs prévus sont :

<b>Cycle</b>	<b>Nombre d'élèves par niveau prévus (non par classe)</b>
<b>1</b>	<b>16 PS / 17 MS / 26 GS</b>
<b>2</b>	<b>18 CP / 18 CE1 / 31 CE2</b>
<b>3</b>	<b>27 CM1 / 28 CM2</b>
<b>Total : 182</b>	

Madame Bernal affectée pour l'année quitte l'école.

L'école comptera 2 ATSEM à la rentrée étant donné que Mme Vibert ne sera pas remplacée.

## **B. Organisation de l'accueil des élèves à la rentrée scolaire prochaine en 6ème en PS :**

### **a. La rentrée des primaires :**

La rentrée est prévue le lundi 04 septembre à 8h20.

Un temps d'accueil de la part du directeur et des enseignants aura lieu. Les parents seront invités à rester à l'école durant ce temps d'accueil.

La rentrée des PS s'effectuera comme lors de cette année scolaire. Étant donné que les élèves seront dans une classe de PS-MS, l'accueil s'effectuera en deux temps. Les MS débiteront la classe à 8h20 et les PS à 9h30.

Le directeur a organisé une réunion avec l'ensemble des nouveaux arrivants à l'école, mi-juin, afin de prendre contact avec les parents et les enfants. De plus, lors de ce temps d'échange, une visite des locaux a également eu lieu afin de permettre à tous de découvrir les lieux de rentrée.

L'enseignante des PS-MS effectuera une rencontre avec l'ensemble des PS fin juin/début juillet en fin d'après-midi.

#### **b. La rentrée des 6èmes :**

La rentrée des 6èmes au collège de secteur de Grésy-sur-Aix est prévue le 04 septembre à 9h.

Le collège renouvelle également l'organisation du plan montagne. Ainsi, chaque classe de 6<sup>ème</sup> partira deux jours avec une nuitée en refuge dès le mercredi 6 septembre.

Les élèves sont rassemblés dans la cour. Ils sont pris en charge par le professeur principal. Des informations sur le travail au collège, la vie scolaire, l'emploi du temps, règlement intérieur sont évoquées. Une rencontre de tous les professeurs a lieu. Le repas au restaurant scolaire est fortement conseillé car sa découverte fait partie du programme de la journée.

En amont, une soirée porte ouverte est prévue le 30 juin de 17h à 19h45. Au cours de cette soirée, les parents et enfants auront la possibilité de rencontrer l'équipe pédagogique et éducative autour de nombreux ateliers. Le principal du collège accueillera les parents pour une présentation du collège en compagnie de la fédération de parents d'élèves ALPE.

#### **V. Questions diverses :**

Avant d'aborder les différentes questions diverses, le directeur précise, qu'au nom de l'ensemble de l'équipe il souhaite remercier tous les parents bénévoles pour les accompagnements effectués tout au long de l'année scolaire.

Madame Agnus fait un point concernant le budget qui est voté en année civile et donc où aucune dépense ne peut-être effectuée entre janvier et avril. Libre à l'école d'utiliser le budget sur l'année scolaire.

Les parents abordent les remontées selon l'ordre envoyé au directeur.

Tout d'abord ils mentionnent des remerciements : au directeur et à toutes les enseignantes pour leur travail, leur engagement, leur investissement et leur bienveillance ainsi que pour les projets réalisés cette année ; aux ATSEM et au personnel de la cantine et de la garderie ; à l'APEM.

De plus, des remerciements sont présents pour la structure dans la cour du bas mais la cour du haut est encore trop dédiée au football, les autres jeux étant relégués en périphérie de la cour.

Le directeur précise qu'un planning de cour est présent notamment pour l'utilisation du terrain. De plus, plusieurs ballons sont présents par classe ce qui permet normalement la mise en place de plusieurs jeux. Néanmoins, une discussion est en cours concernant le football. Il est à noter que le temps de récréation est un temps libre aux enfants, il est difficile de leur imposer tel ou tel jeu.

Certains enfants de primaire souhaiteraient des WC non mixtes. En particulier les filles doivent parfois utiliser des toilettes très sales après le passage de garçons « peu précis... ».

Le directeur précise que plusieurs toilettes sont présentes dans l'école. En aucun cas une différence de sexe ne peut être effectuée étant donné que tous les toilettes ferment. Un rappel sera néanmoins effectué aux enfants.

D'une manière générale deux points sont abordés concernant les devoirs à effectuer après le retour à la maison à 18h30 et l'absence de travail donné aux enfants lors des absences longues des enseignants.

Le directeur précise tout d'abord qu'aucun enseignant n'a été directement sollicité par un parent en raison d'une quantité trop importante de devoir. Le directeur précise également que les devoirs sont soit des exercices de révisions donc effectués très rapidement soit des leçons à revoir. L'ensemble du reste est facultatif. De plus, la famille peut faire le choix soit de s'avancer dans l'ensemble des devoirs soit d'inscrire l'enfant à l'étude dirigée. Sur le second point, le directeur indique qu'il n'y a eu aucune absence de longue durée cette année. De plus, lorsqu'un enseignant est absent, par définition, il n'est pas « apte » à suivre sa classe donc à donner du travail.

Plusieurs retours sont abordés concernant l'étude dirigée. Certains parents regrettent qu'il n'y ait pas un travail supplémentaire lors du créneau d'étude dirigé notamment pour les plus petits niveaux. De plus, l'étude représente un certain coût supplémentaire parfois élevé et dissuadant certaines familles, les parents souhaiteraient avoir une visibilité sur le déroulé d'une séance.

Mme Agnus mentionne que la mairie paye les enseignants donc le tarif doit subvenir aux besoins. De plus, il est mentionné que lors des garderies, les devoirs peuvent être effectués par les élèves mais en aucun cas ils ne sont surveillés et encadrés. Mme Agnus rappelle également que les tarifs sont beaucoup moins élevés que pour une prestation similaire proposée hors de l'école. Les tarifs dépendent du quotient familial et sont disponibles sur eTicket.

De plus, concernant le temps périscolaire, plusieurs questionnements sont présents : allongement du minuteur des toilettes de la garderie, mise en place d'activité entre les grands et les petits, facture cantine et périscolaire, adaptabilité des tables.

Mme Agnus mentionne que le temps du minuteur est au maximum (7 minutes) et qu'un bouton est présent à côté du dévidoir. Une demande sera néanmoins effectuée pour les toilettes de l'étage.

De plus, les activités pour une raison de sécurité sont la plupart du temps séparées. Néanmoins, il est assez rare également que les grands et les petits aient envie de participer aux mêmes activités. Une parent d'élève déléguée précise que très souvent lors de la garderie du soir à l'extérieur, les enfants jouent tous ensemble à différents jeux. Mme Agnus que les différents agents sont spécialisés sur un type d'activité.

Mme Agnus précise concernant la facture, que sur simple demande, un justificatif peut être fourni par Mme Fastier. Ce justificatif sera disponible dans eTicket à partir de cette année. Concernant la distinction sur les factures des frais de cantine et des frais de garde durant la pause méridienne, Mme Agnus indique ne pas avoir la certitude que le temps de garde du midi soit déductible des impôts. Elle invite les parents à se rapprocher des services des impôts afin d'en avoir confirmation.

Le point concernant l'adaptabilité des tables est abordé. Il est mentionné que ce point n'a jamais été soulevé. Ce problème est visiblement récurrent depuis plusieurs années, des petites tables présentes dans la seconde salle du restaurant scolaire seront mises en place pour les élèves de MS.

Enfin, de nombreux points concernant la restauration scolaire souhaitent être abordés : qualité du nouveau prestataire en regard de l'ancien, absence de repas complet, manque de temps pour déjeuner, absence de légume de saisons et locaux et déséquilibre des menus (Semaine du 22 mai : 3 fois de la pomme de terre au menu --> pommes vapeur / gnocchis / écrasé de pommes de terre ; semaine du 8 mai : 2 plats sur 3 repas sont basés sur des pâtes -> pâtes / lasagnes ; vendredi 2 juin : Repas bien riche : terrine de poisson, quenelle de brochet/riz, reblochon, glace ; lundi 5 juin : Repas bien light : carottes râpées, steak haché/courgettes, petit suisse, fruit).

Mme Agnus mentionne qu'il y a environ 120 enfants par jour déjeunant à la cantine et que finalement peu de retours sont présents. De plus, un dessert est toujours proposé à tous les enfants. Ces derniers ne sont pas forcés. Il s'avère que le dessert peut être changé de temps en temps mais non absent.

Mme Agnus rappelle qu'en cas de problème constaté ou d'interrogation il est possible de solliciter Mme Fastier afin de lui signaler.

Les menus sont réalisés en fonction :



- du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), guide pratique concernant la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective. (version 2.0 – 2015)
- d'un contrôle des fréquences de service de plats sur 20 repas consécutifs,
- d'un contrôle des grammages des portions selon l'âge,
- des recommandations spécifiques relatives aux services de sel, pain, sauces...
- du PNNS, programme national nutrition santé
- de la loi EGALIM , fournisseurs locaux, produits de saison, bio, labels ...

Ils sont également validés par une diététicienne.

De plus, en cas de supplément lors du second service, les enfants peuvent également être resservis.

La discussion évoque une commission restauration scolaire, à discuter pour une mise en place ultérieure. Les parents délégués proposent de monter une commission réunissant 1 ou 2 parents, 1 ou 2 élèves, la mairie et le prestataire. La commission pourra se réunir en octobre 2023.

Mme Agnus mentionne que Leztroy était très cher, très bien au début du marché mais posait de nombreux problème de livraison par la suite. Vacavant est retenu pour coût mais aussi pour des produits bio et locaux qui suivent les différentes normes en vigueur (contrôles divers).

De plus, les maternelles ont 1h pour déjeuner et les élémentaires 45 minutes. Les agents pressent parfois les enfants qui oublient de déjeuner mais discutent.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchêne-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 22 juin 2023 – 20h15

Le directeur,

Le secrétaire de séance

Président du conseil d'école

M. Déchêne-Cotillon

M. Toussaint

**École Primaire Simone Veil**

79 Chemin de l'Église

73100 Mouty

Tél : 04 79 61 62 05

Mail : ce.07310631@ac-grenoble.fr

Directeur

M. Déchêne-Cotillon

